

CAISSE DES ECOLES

Présents : 8 COMITE DU : 02 AVRIL 2024
Représentés : 2 DELIBERATION N° : 46/2024
Absents : 6 DGA DE SECTEUR : Nathalie COLUCCI
SERVICE : CAISSE DES ECOLES
AFFAIRE SUIVIE PAR : Amélie TORET
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Le comité,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération 37-2023 du 30 novembre 2023 relative à l'adoption au 1^{er} janvier 2024 de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée – Budget Caisse des écoles

VU le projet de règlement budgétaire et financier joint en annexe,

CONSIDERANT que l'adoption d'un règlement budgétaire et financier est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants et leurs établissements publics administratifs locaux (CCAS, Caisse des Ecoles) qui adoptent le référentiel M57;

APRES EN AVOIR DELIBERE

ADOpte le règlement budgétaire et financier (RBF) joint en annexe à compter de l'exercice 2024.

Pour extrait conforme,

Frédéric PETITTA
Président de la Caisse des Ecoles
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES Séance du mardi 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, les membres composant la Caisse des Ecoles de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, le 19/03/2024, se sont réunis à la Maison des Réussites Éducatives et de la Parentalité, sous la présidence de Philippe ROGER, Vice-président.

Membres en exercice : 16 dont M. Frédéric PETITTA, Maire et Président de droit représenté par M. Philippe ROGER, vice-président et 5 membres élus, représentants du Conseil Municipal et 7 nommés, représentants membres sociétaires, 1 représentant de l'Éducation Nationale, 1 représentante du Préfet.

Etaient présents :

Présents : M. ROGER, M. LE MEUR, M. LUNDA, Mme JAUNET, Mme SCHLATTER, Mme Cédric FERREIRA, Mme GUENOUNOU, M. CUADRADO

Représenté :

M. Jérémy NEZZAR, représenté par M. Adrien PIERSON.
M. Adrien PIERSON donne pouvoir à M. LE MEUR.
M. Frédéric PETITTA donne pouvoir à M. Philippe ROGER.

Etaient excusés :

Mme AREL, Mme KADDOUR, Mme LENHART, Mme GONCALVES, Mme GUYOT, Mme JAULMES.

Etaient présentes également : Mme Nathalie Colucci, Directrice Générale des Services, M. Thierry FOURNIER, Directeur de l'Éducation, Mme Amélie TORET, Responsable de la Caisse des Écoles en charge du compte rendu de la séance, Mme Ghislaine ROUSSEAU assistante administrative de la Caisse des Écoles.

Monsieur le Vice-Président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Nombre de membres	
Composant le comité :	16
En exercice :	16
Présents :	8
Représentés :	2
Absents :	6